



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

488, route de Longwy
L-1940 LUXEMBOURG

49^e CONFÉRENCE DES COMITÉS – 7 décembre 2015

R É S O L U T I O N

Les délégués de la Confédération Générale de la Fonction Publique CGFP, réunis en Conférence des Comités à Luxembourg à la date du 7 décembre 2015,

après avoir pris connaissance du rapport sur la ligne de conduite de la CGFP et de la prise de position du Comité Exécutif sur les problèmes d'actualité:

approuvent le programme d'action de la CGFP portant sur la situation politique, économique et sociale ainsi que sur les réformes en cours;

en matière de réformes

exigent que les accords sur la réforme statutaire soient appliqués sur le terrain d'une façon correcte, c'est-à-dire à la lettre et à l'esprit de ce qui a été convenu, et non pas réinterprétés au gré du gouvernement;

s'attendent à ce que le gouvernement corrige les imperfections constatées depuis l'entrée en vigueur des textes relatifs aux réformes dans la fonction publique dans un esprit de compréhension pour celles et ceux qui se sont retrouvés lésés par ces dispositions;

insistent pour que tous les laissés-pour-compte des réformes soient reconnus comme des cas de rigueur à traiter non pas aux calendes grecques mais aussi rapidement que possible;

s'insurgent contre la politique de grignotage du gouvernement qui, au nom du paquet d'avenir et en violation des accords conclus, s'ingénie à imposer des sacrifices supplémentaires à la fonction publique en réduisant voire en abolissant les acquis sociaux d'un certain nombre d'agents publics;

sont d'avis que la réforme constitutionnelle doit être réalisée dans un esprit consensuel, dans le respect des pouvoirs en place, dans la recherche d'un équilibre bien pesé, conforme aux exigences de la société d'aujourd'hui, et que toute division de la communauté nationale doit être évitée à tout prix;

s'opposent aux velléités du gouvernement, après l'échec cuisant du référendum du 7 juin 2015, de prendre sa revanche en édulcorant les conditions légales d'obtention de la double nationalité, entre autres en bradant le niveau de connaissance de notre langue nationale, le luxembourgeois, qui est un élément clé de l'intégration à court et à long terme;

rappellent au gouvernement que le dialogue entre partenaires sociaux ne doit pas seulement figurer en bonne place dans les discours des hommes politiques, mais qu'il doit devenir, à défaut de l'avoir été dans le passé pour l'adoption de certaines réformes majeures, une réalité concrète dans la mise en œuvre des réformes à venir;

s'attendent à ce que, dans la réforme fiscale annoncée pour 2017, le déséquilibre entre le poids des impôts qui pèsent sur les épaules du contribuable personne physique et celui qui touche les collectivités sera réduit;

en matière politique

réaffirment avec force la position d'indépendance politique de la CGFP et sa détermination à défendre les intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quelle que soit l'évolution politique du pays;

estiment que sur la scène européenne et internationale, le Luxembourg doit résolument défendre ses intérêts nationaux comme le font les autres États membres de l'Union européenne;

mettent en garde contre l'amalgame entre la lutte contre le terrorisme et l'afflux des réfugiés politiques dont l'Europe est actuellement submergée: alors que la fermeté et la solidarité entre les États démocratiques sont de mise pour la première, l'accueil à bras ouverts, dans la mesure des moyens disponibles, des victimes de la violence s'impose;

en matière économique et sociale

s'opposent à toute tentative de démontage social qui se réaliserait sous le couvert de la modernisation et de la réforme de l'appareil étatique;

invitent le gouvernement, au vu de l'excellent rang des entreprises luxembourgeoises au palmarès international de la compétitivité, à cesser d'accorder à celles-ci des faveurs supplémentaires au nom de ladite compétitivité;

demandent au gouvernement de doubler les efforts en matière de lutte contre le chômage, contre la pauvreté endémique et contre l'envolée des prix des logements devenus inabordable et à s'engager pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail par le biais d'octroi de primes à l'emploi et par le développement de filières d'études prometteuses au niveau de l'École de la deuxième chance;

insistent sur l'ajustement régulier des pensions à l'évolution, non seulement des prix, mais également des salaires, traitements et revenus en général;

sont d'avis que l'adaptation des salaires à l'évolution des prix n'est pas seulement une mesure de justice sociale, mais que, par le maintien du pouvoir d'achat, elle soutient également la croissance économique;

se prononcent en conséquence pour le maintien de l'ajustement automatique des salaires aux variations de l'indice des prix à la consommation;

* * *

adressent un appel pressant aux membres de la CGFP à resserrer les rangs et à faire preuve de solidarité et d'unité dans l'action, garantes de son succès et de son rôle sur la scène sociale et nationale;

renouvellent leur confiance dans les instances dirigeantes de la CGFP.
